

## I. ENTRETIEN AVEC PAUL MBA-ABESSOLE, PRÉSIDENT DU COMITÉ DIRECTEUR DU MORENA

Q. : *Quelle est la représentativité du MORENA ?*

R. : On m'a dit qu'actuellement le MORENA aurait 80 % de sympathisants... Je vous donne l'information telle que je l'ai reçue. Et à la Préfecture de police de Paris, on m'avait dit entre 80 et 90 %. Alors ça, je n'étais pas au courant, mais ce que je sais, c'est que nous travaillons actuellement beaucoup pour installer des sections dans chaque province. Les réseaux partent de chacun de nous à Paris. Chacun son réseau, jusque dans son village. Parce que pour nous, notre action n'a de valeur que dans la mesure où le peuple doit se sentir concerné par ce que nous projetons. Alors si ça s'arrête seulement à Libreville, nous estimons que ce n'est pas le MORENA. Si c'est simplement pour prendre la place des autres et continuer à faire comme eux, ça ne vaut pas la peine. Pour que nous fassions un changement, il faudrait que ce changement intègre le peuple, que ce changement se fasse avec les villageois.

Évidemment, la clandestinité est absolument de rigueur — parce que quand on est coincé, c'est pour de bon —, j'ai donné la consigne aux gars que nous devons tout faire pour éviter qu'il y ait encore une arrestation. Parce qu'à partir du moment où dans un coin quelqu'un est arrêté, ça coupe tout. Ça a été notre erreur du début, parce que tous les réseaux étaient en relation les uns avec les autres si bien qu'une fois qu'un réseau est démantelé, les autres le sont également.

Donc le MORENA est présent dans toutes les régions et nous avons également parmi l'équipe gouvernementale (*nires...*) nous avons également 6 % de militants du MORENA.

Q. : *Quand vous parlez de 80 % de sympathisants du MORENA, vous les situez à Paris ou...*

R. : Non, non. Au Gabon.

Q. : *Et la structuration du mouvement se fait depuis Paris ?*

R. : Depuis Paris. Nous envoyons des gens là-bas, et ils nous envoient des rapports : « Oh mais, là, ça ne va pas avec la réalité sur place... » C'est là que des fois on passe un mois pour avoir une réponse à quelque chose. Ou bien alors un texte, on le fait apprendre par cœur parce qu'on ne peut pas envoyer un texte écrit. Il faut que le gars l'apprenne par cœur, il va le répéter là-bas. Pratiquement nous agissons avec l'oralité. Ici en France, je ne sais pas encore exactement la proportion, parce que nous sommes assez limités dans nos moyens de déplacement, nous avons du monde dans le Sud de la France, dans toutes les villes universitaires. Nous avons des gens qui travaillent. Nous n'avons pas encore réussi à joindre l'Est pour des raisons matérielles. Nous avons déjà des gens qui travaillent en Belgique, en Roumanie, dans les Universités africaines... Et ici à Paris, c'est le camp de la lutte si vous voulez, des penseurs... Nous pensons, nous proposons, les autres réagissent.

Q. : *Mais au Gabon il y a aussi des dirigeants du MORENA, sur place ?*

R. : Oui, il y a des dirigeants sur place.

Q. : *Comment envisagez-vous la transition ?*

R. : Ce que j'appelle, moi, la voie la moins coûteuse : Bongo reconnaît le multipartisme, reconnaît le MORENA. Et à partir du moment où il a reconnu le MORENA, il envisage des élections législatives et présidentielles. Ou bien on fait une rencontre après un Congrès également national du MORENA, une rencontre pour discuter et décider des élections qui se feront démocratiquement. A ce moment-là, si le peuple rechoisit Bongo, nous dirons : « Voilà, c'est le jeu démocratique. » Et dans le cas où Bongo ne passerait pas, dans ce cas-là il part tranquillement. C'est le jeu démocratique. C'est comme ça que nous envisageons la transition la moins coûteuse.

Seulement, s'il continue à faire comme il fait maintenant, les gens vont s'exaspérer et puis il vont chercher d'autres moyens. Par principe, nous disons non à la violence. Il y a des gens qui parlent de coup d'État... Mais le peuple ne se sera pas prononcé une fois de plus. Il faut quand même qu'un jour, le peuple gabonais

choisisse, puisse dire qui il veut au pouvoir. Il faut qu'on arrive à avoir des élections démocratiques, et même éventuellement qu'on appelle la France pour arbitrer... parce que c'est quand même notre... notre allié européen. Qu'elle vienne arbitrer, assister aux urnes, pour voir que les gens votent...

*Q. : Finalement, ce à quoi vous êtes le plus attaché, c'est le principe politique des élections démocratiques...*

*R. : Exactement.*

*Q. : Quel est votre modèle politique ?*

*R. : Il y a des choses dont il faut prendre conscience. Nous voyons que le Gabon n'est pas un peuple. Mais le Gabon est fait de diversités. Il y a plusieurs ethnies. C'est malheureusement depuis l'indépendance une réalité qu'on n'a pas prise en compte. Dans les discours de Bongo et de Sivan, il n'y a plus de Bakélé, il n'y a plus de Fang, il n'y a que des Gabonais. Nous savons très bien que quand on chasse la nature, elle revient au galop. Pour nous, aussi longtemps qu'un système politique gabonais n'a pas assumé la réalité ethnique, ça ne pourra jamais marcher. Vous voyez donc que c'est pour ça que nous posons le premier principe, d'abord dire aux Gabonais : « Vous avez le droit d'être différents. » Ce que vous appelez le droit à la différence, ce droit à la différence nous fait reconnaître chaque ethnie dans sa spécificité, et instituer à l'intérieur du Gabon ce que nous appelons un « Conseil communautaire ». Ce serait donc une instance où des représentants de chaque ethnie, élus par la base, viendraient porter au niveau de l'instance politique les aspirations, les projets, les ambitions de chaque ethnie : « Voilà, nous avons été élus par notre ethnie ; voici ce que nous demandons au gouvernement, voici ce que nous demandons pour le Gabon. » Et à partir de là, le Conseil communautaire ferait la synthèse de ces aspirations, pour faire un programme que nous appelons un « programme sociétal ».*

*Comment se font les élections à ce niveau-là ? Les élections se font à la proportionnelle ; si une ethnie n'a que dix membres, eh bien on prend la proportion ; ils seront représentés.*

*Quels seraient les droits de ce Conseil communautaire ? De prendre en considération et d'étudier les affaires, les options politiques, sociales et culturelles du pays. Ce que nous demandons à ceux qui seront membres de ce Conseil communautaire, c'est qu'ils soient apolitiques : en ce sens qu'ils ne pourront pas militer dans un parti politique aussi longtemps qu'ils sont membres de ce Conseil communautaire. Parce qu'on voit les dangers des manipulations... Une fois qu'ils seront partis du Conseil communau-*

taire, ils pourront réintégrer leurs partis politiques. C'est sur cette base-là que nous comprenons notre démocratie multipartiste. C'est-à-dire la création dans un premier temps de cet ensemble qui est un peu l'équivalent du Sénat en France, une deuxième Chambre de pouvoir...

Après les premières élections générales, toute formation politique n'ayant pas atteint le seuil des 5 % ne pourra pas être reconnue comme parti politique. Ceux qui n'auraient pas 5 % iraient rejoindre un autre groupe de leur choix, qu'ils devront faire connaître avant d'autres élections. Il y a le problème de la loi de financement des partis. La loi devra empêcher une mainmise des groupes d'individus ou des groupes d'intérêts nationaux ou étrangers sur tous les partis politiques. Il faudrait qu'il y ait limitation des mandats. On voit des gens qui se présentent indéfiniment. On demande une juste participation des femmes dans les fonctions publiques, dans le gouvernement, dans le Conseil communautaire, dans l'Assemblée nationale.

Comme nous sommes actuellement en lutte contre la corruption, nous voulons créer un organisme de vérification générale doté d'un statut et d'un budget autonome et indépendant de tout pouvoir politique, économique et social. La Vérification générale pourra ouvrir une enquête sur l'enrichissement de certaines personnalités politiques et engager, le cas échéant, des poursuites judiciaires.

*Q. : Rétroactivement ?*

R. : Rétroactivement, oui, oui, oui. Quelqu'un dont on s'aperçoit qu'il a acheté un château en France, on ne sait pas trop... On est obligé de savoir.

*Q. : Cela s'appliquerait au régime actuel ?*

R. : Ah là, il y a une autre chose qui est encore en discussion. Nous envisageons justement un organisme, ou bien une instance qui serait là pour éviter qu'il y ait des règlements de comptes, Parce qu'il y a des gens qui sont astucieux, qui se sont enrichis par leur savoir-faire. Il y a des gens qui s'amèneraient trop facilement pour des raisons de jalousie, pour dire : « il a triché ». Pour ce qui concerne l'équipe passée, il y aura une instance pour légiférer, pour qu'il n'y ait pas de règlements de comptes. Parce qu'à partir du moment où on se venge contre l'un ou l'autre, ça continuera indéfiniment. Et là, on sera très sévères, très sévères, parce qu'autrement c'est l'explosion.

Voilà donc pour nous le sens de la démocratie : reconnaissance de la différence, déjà en assumant cette différence qui nous est propre, naturelle, des ethnies. Que personne n'ait plus honte de

se dire de telle ethnie. Que ce soit une réalité politique. Et disant sa différence, qu'il reconnaisse également la différence des autres.

Q. : *Quelle est votre position personnelle ?*

R. : Je me définis comme président du Mouvement, c'est-à-dire celui qui coordonne ses activités en France.

Q. : *Président élu ?*

R. : Oui, oui. Ah oui, ça c'est absolument l'esprit chez nous.

*Propos recueillis par F. Doey et J.-F. Bayart  
à Paris, le 2 mai 1983*